

Le 2 mai 2022 (EXTRAORDINAIRE)

PROCÈS-VERBAL de la cinquième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais, constituée par lettres patentes datées du 9 octobre 1991, tenue le 2 mai 2022 à 13h00 au Centre administratif de la MRC, situé au 216, chemin Old Chelsea, dans la municipalité de Chelsea.

ÉTAIENT PRÉSENTS : monsieur David Gomes, maire de la municipalité de Cantley, monsieur Pierre Guénard, maire de la municipalité de Chelsea, monsieur Marc Louis-Seize, maire de la municipalité de L'Ange-Gardien, monsieur Guillaume Lamoureux, maire de la municipalité de La Pêche, monsieur Roger Larose, maire de la municipalité de Pontiac, monsieur Jules Dagenais, maire de la municipalité de Val-des-Monts, et formant quorum sous la présidence du préfet monsieur Marc Carrière.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS : monsieur Claude J. Chénier, directeur général et secrétaire-trésorier et monsieur Benoît Gauthier, directeur du service de la Gestion du territoire et des programmes et directeur général adjoint.

L'avis de convocation ayant été transmis conformément aux exigences du Code municipal et à la constatation du quorum, son Honneur le Préfet ouvre la séance extraordinaire.

22-05-121

Adoption de l'ordre du jour

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Marc Louis-Seize
APPUYÉ par le MAIRE Pierre Guénard**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour gouvernant cette séance du Conseil soit adopté;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ce Conseil autorise, par la présente, le préfet, Marc Carrière et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, Claude J. Chénier, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

22-05-122

Nomination de Benoît Gauthier au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

ATTENDU QUE monsieur Claude J. Chénier a annoncé son intention de quitter ses fonctions à titre de directeur général et secrétaire-trésorier ;

ATTENDU QUE ce Conseil, par sa résolution 22-02-041, autorisait la démarche de dotation pour le recrutement d'une directrice ou d'un directeur général et secrétaire trésorier ;

ATTENDU QU'un concours a été lancé le 21 février 2022 et que dix (10) candidatures ont été reçues;

ATTENDU QUE deux (2) candidatures ont été rencontrées en entrevue par le comité de sélection;

ATTENDU QUE le comité de sélection est unanime à recommander la nomination de Benoît Gauthier audit poste;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le PRÉFET Marc Carrière
APPUYÉ UNANIMEMENT**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil nomme par la présente Benoît Gauthier au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à compter du 3 mai 2022 ;

QUE ce Conseil mandate le Préfet à négocier un contrat de travail;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ce Conseil autorise, par la présente, le préfet, Marc Carrière, et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, Claude J. Chénier ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

22-05-123

Levée de la séance

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Jules Dagenais
APPUYÉ par le MAIRE Guillaume Lamoureux**

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ce Conseil autorise, par la présente, le préfet, Marc Carrière, et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, Claude J. Chénier ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Il est 13h12.

Marc Carrière
Préfet

Claude J. Chénier
Directeur général et secrétaire-trésorier